

# DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT - D.E.A.S.



## LE MÉTIER D'AIDE-SOIGNANT

En tant que **professionnel de santé**, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus, pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et avec une responsabilité partagée.

Textes réglementaires :

[Fiche RNCP D.E.A.S](#)

[Arrêté du 7 avril 2020](#)

[Arrêté du 12 avril 2021](#)

[Arrêté du 10 juin 2021](#)

**L'objectif de la formation**, à l'IFAS de l'Institut Jean Errecart, est de vous permettre, à l'issue de la formation, de remplir les trois missions reflétant la spécificité du **métier d'aide-soignant** :

- **Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie.**
- **Collaborer au projet de soins personnalisés dans son champ de compétences.**
- **Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.**

## ADMISSIONS

### CAS GÉNÉRAL: SELECTION

La **sélection** des candidats est effectuée par un **jury** de sélection sur la base d'un **dossier** et d'un **entretien**.

### AGENTS DE SERVICE

**Sous conditions, sont dispensés de l'épreuve de sélection**, les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service.

### APPRENTISSAGE

Les personnes ayant un **contrat d'apprentissage**, sollicitent une inscription auprès de l'IFAS qui procède à leur **admission directe** en formation, **sous réserve d'avoir fourni les documents nécessaires**.

### PARCOURS PARTIELS

En fonction de vos diplômes et/ou expériences, vous pourrez bénéficier de mesures d'équivalences ou d'allègement de suivi ou de validation de certains blocs de compétences. Un bloc de compétence ne peut pas être suivi et validé indépendamment du titre complet.

### VACCINATION & FICHE MEDICALE

Pour devenir aide-soignant, il est indispensable que vous soyez vacciné. **N'attendez pas les résultats des sélections**, faites vérifier vos vaccins par un médecin car être correctement vacciné peut prendre plusieurs mois.

*Les dossiers d'admission seront disponibles sur notre [site internet](#) ou au secrétariat de l'Institut Jean Errecart, à partir du printemps 2022.*

## Formation Aide-Soignant

### MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION



#### Public :

Tout candidat sans condition de diplôme (sauf parcours partiel)

#### Prérequis :

- Avoir 17 ans minimum
- Pour les étrangers, posséder un niveau de langue française B2 minimum



Lieu : Saint Palais (64)

**Durée et délai d'accès** : 1540 heures sur 12 à 18 mois suivant la voie de formation choisie :

- 770 heures de formation pratique et théorique en centre
- 770 heures de formation en milieu professionnel (stages)

**Inscription ouverte au printemps –**  
Prochaine **rentrée** prévue **en septembre 2022.**



#### Voies de formation et nombre de place :

- 32 places en formation continue
- 12 places par apprentissage



#### Sélection des candidats :

L'arrêté du 12 avril 2021 précise les conditions de sélections des candidats.

Les dates d'**ouverture** et de **clôture** des **inscriptions** ainsi que le **calendrier de formation** sont **fixés avec l'ARS**. Ils seront **disponibles début 2022.**



#### Moyens techniques :

- Une chambre : lit médicalisé, chaise percée, chaises
- Un bloc sanitaire : douche, lavabo, toilettes et petits matériels...
- Une seconde salle de TP avec 4 lits médicalisés : tables de nuit, fauteuil roulant, tables, chaises, adaptable, table d'examen, linge, mannequin, lève malade verticalisateur...
- Une salle de cours : tables, chaises, paper board, video-projecteur, ordinateur, tableau blanc...



**Tarifs : 100€** à la charge de l'apprenant. Frais à acquitter à la confirmation d'inscription.

#### Prise en charge du coût de la formation :

- Pour les demandeurs d'emploi et les sortants scolaires : Conseil régional Nouvelle Aquitaine.
- Pour les salariés et les apprentis : OPCO, employeurs, caisse des dépôts et consignation...



**Accessibilité handicap** : L'Institut Jean Errecart doit être informé, en amont de l'action de formation, de la présence d'apprenant en situation de handicap.

**Référente handicap** : Nancy PAYAS



L'équipe pédagogique est constituée de :

- **Maritxu HOQUIGARAY**, cadre de santé, filière IDE, directrice de l'IFAS et formatrice.
- **Pantxika HEGUIBEGUI AGESTA**, formatrice et IDE.

## Formation Aide-Soignant

### LE PROGRAMME DE FORMATION AIDE-SOIGNANT

#### 5 BLOCS DE COMPETENCES

Cette formation **alterne enseignement théorique et clinique**. Elle a pour objectif de permettre aux apprenants d'acquérir les connaissances indispensables à la **réalisation des soins, en collaboration avec l'infirmière et sous sa responsabilité**. Elle est répartie en **5 blocs de compétences**, eux-mêmes divisés en **11 compétences** :

Bloc 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités	1 – accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités
	2 – identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates
Bloc 2 – Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques	3- observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé
	4- collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques
	5 – installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation
Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage
	7 – accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels
Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention	8- entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
	9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Bloc 5 – Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités	10 – transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités
	11- organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité / gestion des risques

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'enseignement professionnel comprend **4 périodes d'immersion professionnelles** (3 périodes de 5 semaines et une dernière de 7 semaines soit 22 semaines).

Le parcours comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

## Formation Aide-Soignant

### METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode interactive sollicitant la participation des apprenants et la démarche réflexive.

Apport de connaissances, études de situation, travaux de groupes, pratiques simulées et analyse de pratiques professionnelles...

### MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation et la validation des modules sont effectués tout au long de leur formation, conformément à l'arrêté du 10 juin 2021.

### EQUIVALENCE - PASSERELLE - SUITE DE PARCOURS - DÉBOUCHÉS

#### EQUIVALENCE - PASSERELLE

Le diplôme permet une dispense partielle de formation pour l'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, auxiliaire médico-psychologique...

#### SUITE DE PARCOURS

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant et trois années d'exercice permettent aux candidats de se présenter directement aux épreuves de sélection pour l'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers.

#### DEBOUCHES

L'aide-soignant a vocation à entrer dans le monde du travail et peut se spécialiser (ex : assistant.e de soin en gérontologie...). Il exerce en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.



### EXPERIENCE & CERTIFICATION QUALITÉ

Notre établissement est **certifié qualité OPQF** reconnaissant nos compétences et notre professionnalisme.

L'IFAS de l'Institut Jean Errecart a été **créé en 1973**, en étroite collaboration avec l'ancienne clinique de St Palais devenu Centre Hospitalier de St Palais, pour répondre à un besoin, toujours présent, sur notre territoire.

- En 2020-2021, 94% des apprenants ayant présenté le DEAS ont obtenu leur diplôme.
- 100% d'entre eux étaient satisfaits de leur formation.

Informations complémentaires sur : [www.lycee-errecart.com](http://www.lycee-errecart.com)

### CONTACT

**Courrier** : IFAS – Institut Jean Errecart – 305, Route des Ecoles, Quartier Zaldi Xuri - 64120 Saint-Palais

**En voiture** : Latitude : 43.327827 et Longitude : -1.025682

**Tél.** 05 59 65 70 77 - **E-mails** : ifas.errecart@orange.fr ou st-palais@cneap.fr